N° 222 (4 pages) — 185me année — Un numéro: 10 centimes — Lundi 24 Septembre 1923

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c., le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c., le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25. Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

Noyers de l'Isère

Le Département de l'Agriculture met en vente environ
200 plants de noyers,
espèce choisie par le Département fédéral comme portant de beaux fruits et résistant au gel.
Ces plants se trouvent à la Prise Péters sur St-Blaise; les amateurs sont priés de s'inscrire chez le garde Girard, à Hauterive.

L'Inspecteur des Forêts du 1er arrondissement.

COMMUNE DE CRESSIER

La Commune de Cressier met en soumission le façonnage d'environ 400 mètres cubes de bois dans sa forêt du Ruau.
Faire les prix par mètre cube, stère et 100 fagots.
Adresser les offres sous pli fermé, portant la suscription « Façonnage de bois » à M. Romain Ruedin, président du Conseil communal jusqu'à mardi soir 25 courant.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

Vente définitive de machines et outillage divers servant à la fabrication de couverts de table et objets divers.

Le mercredi 26 septembre, à 15 heures, dans les locaux de la Fabrique Suisse d'Orfévrerie S. A., à Peseux (Neuchâtel), et au moment de la vente de l'immeuble (bâtiment à l'usage de fabrique), l'Office soussigné procédera à la vente par voie d'enchères publiques de machines et outillages dépendant de la masse en faillite de la maison ci-dessus.
Il sera notamment mis en vente des presses avec moteurs différentes forces, des tours, des étaux, fraiseuses, perceuses, machine à réduire, etc., bains et accessoires pour argenter, outillage divers pour la mécanique et un outillage spécial, principalement des matrices, pour la fabrication des couverts et objets divers.
Les amateurs sont informés que les enchères seront commencées par une vente par lots, d'une certaine importance, puis terminées par une vente en bloc comprenant les immeubles, accessoires et outillage.
L'office soussigné se tient à la disposition des intéressés pour donner tous les renseignements désirables et pour faire visiter les immeubles et objets mis en vente.
Comme il est dit ci-dessus la vente sera définitive.

Boudry, le 7 septembre 1923.

Office des faillites:
pr le préposé: Jean JAVET, subst.

Enchères publiques de mobilier

Mardi 25 septembre 1923, dès 9 heures et dès 14 heures, on vendra par voie d'enchères publiques au local des enchères, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après:

DOUZE LITS DONT CINQ DE BOIS (noyer) et SEPT DE FER, avec sommier et matelas bon crin, cinq tables de nuit, un lavabo-commode en noyer, une chaise-longue, une table à ouvrage, un divan recouvert en cuir, un canapé velours rouge, trois fauteuils dont deux fauteuils Voltaires, un fauteuil osier, six chaises rembourrées, douze chaises placet paille, six chaises placet bois, une table bois dur, une table demi-lune, une table sapin, une grande armoire en noyer, deux portes, une armoire sapin, une grande bibliothèque vitrée, un bureau commode, un régulateur, deux écrans de cheminée, un paravent, un bahut, un pupitre sapin, un chevalet de peinture, une poussette de malade, un stéréoscope, un tub, un bains de siège, un réchaud électrique deux feux, un potager à bois, une tondeuse à gazon, un cordeau à lessive, des tapis moquette, des rideaux, literie, lingerie, ustensiles de ménage, etc.

Paiement comptant.

Neuchâtel, le 17 septembre 1923. GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Enchères d'immeubles

Maison d'habitation, champs et vignes, situés à Marin, Saint-Blaise et Epagnier

Le lundi 24 septembre, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Marin, les héritiers de feu Charles-François D'ÉPAGNIER, exposeront en vente par voie d'enchères publiques les immeubles que le défunt possédait, savoir:

TERRITOIRE DE SAINT-BLAISE
1. Art. 1347, pl. fo 16, No 14, Es Plantées, vigne de 1827 m².
2. Art. 917, pl. fo 16, No 3, A Piquelioudа, vigne de 848 m².

TERRITOIRE DE MARIN
3. Art. 166, pl. fo 4, No 25, Sous les Ouches, jardin de 116 m².
4. Art. 168, pl. fo 14, No 9, Les Couviers, champ de 4014 m².
5. Art. 496, pl. fo 23, No 3, Les Planches, pré de 2547 m².
6. Art. 507, pl. fo 21, Nos 22 et 23, Champs Montants, pré de 1300 m².
7. Art. 608, A Marin, bâtiments et place de 227 m².

SUBDIVISIONS
pl. fo 2, No 172, A Marin, logements, galerie et bûcher 112 m².
pl. fo 2, No 173, A Marin, grange de 28 m².
pl. fo 2, No 174, A Marin, place et jardin de 87 m².
Art. 170, A Marin, bâtiment et place de 70 m².

SUBDIVISIONS
pl. fo 3, No 49, A Marin, étable à porcs de 16 m².
pl. fo 3, No 50, A Marin, place de 54 m².
Assurance des bâtiments: Fr. 21,200.— et Fr. 500.—.

TERRITOIRE D'ÉPAGNIER
8. Art. 92, pl. fo 6, No 15, Fin de Mange, champ de 1809 m².
9. Art. 93, pl. fo 7, No 1, Les Plantées, champ de 1719 m².
10. Art. 84, pl. fo 1, No 43, A Epagnier, vigne de 662 m².

S'adresser pour visiter les vignes et champs à M. Reubi, à Marin, la maison à MM. A. Vessaz et F. Staempfli, locataires, et pour les conditions à M. Eug. Berger, gérant, ou au notaire Thorens, à Saint-Blaise, chargés de la vente.

Beau domaine dans le Jura

à vendre aux environs de La Chaux-de-Fonds comprenant deux fermes modernes, l'une avec logement de maîtres pour séjour d'été. Superficie totale 35 hectares dont 14 en forêts. — Proximité immédiate d'une gare. — Eau abondante, électricité, téléphone.

S'adresser pour renseignements et visiter à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry 1, Neuchâtel, et à La Chaux-de-Fonds, Parc 42 (Ad. Stauffer).

A vendre ou à louer pour tout de suite ou époque à convenir, à proximité immédiate de la ville,

une propriété

comprenant bâtiment de huit petites pièces et 1200 m² de terrain, avec serre, couches et pavillon. Conviendrait notamment pour jardinier. Conditions favorables. S'adresser pour tous renseignements à l'Etude des notaires Petitpierre & Hotz, Neuchâtel.

A vendre à l'Ecluse

terrains à bâtir

en bloc ou par lot. Belle situation, proximité de la route et du tram.

Plan à disposition à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry No 1, Neuchâtel.

On offre également des terrains aux Parcs et à l'Avenue Dubois.

Villa

Pour sortir d'indivision, l'hoirie Haldenwang offre à vendre une villa de onze chambres avec grands dégagements. Très belle situation dans le haut de la ville. Prix avantageux. S'adresser Boine 10. c.o.

A VENDRE

Bonne occasion à saisir. Pour cause de maladie à remettre

épicerie-comestibles

sur bon passage. Richard, rue Ancienne 41, Carouge, GENÈVE. JH 40331 L

Fûts vides

toutes quantités sont achetés, ayant contenu huiles, graisses, vins, vinaigres, encre, etc. Offres sous Case 71.75 Gare-Lausanne. JH 36526 L

Epicerie fine
E. Jacot-Favre
Rue Pourtalès 13

Huile d'olive de Nice, extra vierge - Huile d'arachide supérieure - Vinaigre de vin fin - Miel du pays et étranger - TIMBRES ESCOMPTE N. et J.

Fête des Vendanges

Tarlatane, 100 cm.
-.75
Satin tramé, 60 cm.
3.45 4.95
Satinette, 80 cm.
1.75

LOUVRE

Aux Produits du Midi

Terreaux 3

Renonçant au commerce des spiritueux, je mets en vente au prix coûtant les boissons qui restent en magasin: Neuchâtel blanc et rouge, Madère, Porto, Marsala, Scherry Brandy, Clémentine des Alpes du Grand St-Bernard, Asti et Champagne.

Se recommande, E. ZIMMERMANN.

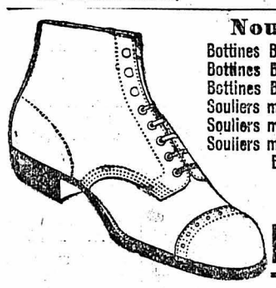

Nous offrons spécialement

Bottines BOX, 2 semelles	26.80	22.80
Bottines BOX, doublées de peau	24.80	25.—
Bottines BOX, brun	29.80	26.80
Souliers militaires ferrés		19.80
Souliers militaires, langue fermée, ferrés		23.80
Souliers militaires, ferrage de montagne		26.80
Bottines de sport		29.80

Envois contre remboursement franco

Prix spéciaux pour revendeurs

CHAUSSURES J. KURTH, NEUCHATEL Place de l'Hôtel de ville

CHAPELLERIE GARCIN

L'assortiment pour la saison est au complet

Chapeaux fins et courants

VÉRITABLES BORSALINO

AVIS IMPORTANT !

Les mardi, jeudi et samedi, sur la **place du marché, à Neuchâtel**, spécialité: **fromage de l'Emmenthal et Jura**, beurre extra fin. Pour hôtels et pensions, prix réduits.

Se recommande,
Aug. OSTERMANN. Saint-Blaise.

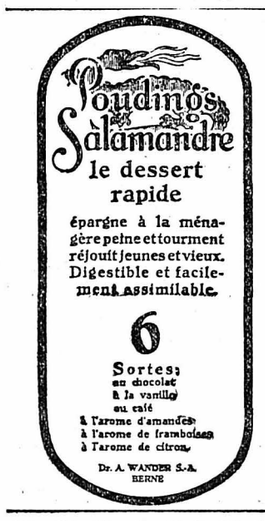

OCCASION

Essai
sur
l'horlogerie

dans lequel on traite cet art par Ferdinand Berthoud
2 vol. reliés, avec 38 planches hors texte en taille douce
Paris 1786
Demander l'adresse du No 709 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

faute d'emploi une grande couleuse, un bain de siège, en très bon état. Rue Matile 1.

25 caisses vides

à enlever tout de suite, très bon marché, au magasin Guye-Rosselet, Treille 8.

A VENDRE

une machine à écrire de voyage « Erika », 200 fr., un kodak avec pied, une jumelle longuevue et une paire de guêtres d'équitation avec éperons pour dame. Huguenin, 1er Mars 20.

Satin

pour costumes de mascarades et quelques coupes Jersey pour robes, à vendre. Seyon 9, 2me, à droite.

Chambre à coucher
Louis XV avec sculptures

Composée de:
deux lits,
deux tables de nuit dessus marbre,
un lavabo marbre moderne avec glace,
une armoire à glace double, démontable.

Chambre à coucher
moderne

Composée de:
deux lits,
deux tables de nuit dessus marbre,
un lavabo marbre moderne avec glace,
une armoire à glace double.

Ces deux chambres sont tout bois dur, ébénisterie soignée, garantie sur facture. Faute de place nous céderons ces deux chambres à très bas prix.

AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 Tél. 5.58
Maison fondée en 1895

Ameublements Guillod
Ecluse 23 — Téleph. 558

Meubles neufs et d'occasion

Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

Bon calorifère

à vendre d'occasion, rue de la Serre 5, rez-de-chaussée, à droite, dès 5 heures du soir.

A VENDRE

pour cause de départ un potager neuchâtelois, en bon état, No 11, avec accessoires, prix 40 francs, différents outils pour bûcheron et jardinier, un double de 20 litres et un de 10 litres, un filet en corde, neuf, un seau à traire. S'adresser à Alcide Boss, Gorgier.

A vendre jolie

chambre à coucher

pitchpin. Belle occasion pour fiancés. Rue Louis Favre 25, 1er.

Société coopérative de Consommation

Encavage

Comme les années précédentes nous aurons d'excellentes

pommes de terre

au prix le plus juste, ainsi que des

pommes de garde

de tout premier choix

Prière de se faire inscrire dans nos magasins et au bureau.

Side-car

Motosacoche, 8 HP, en parfait état de marche. S'adresser Ecluse 23, 1er. Téléphone 5.58.

Epicerie fine
E. Jacot-Favre
Rue Pourtalès 13

Café réputé de la maison Giger de Berne
Café «Mocador»
Café Haag - Café de Malt
Timbres escompte N. et J.

Pousse-pousse

avec soufflet, peu usagé, à vendre.

Demander l'adresse du No 756 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre

tonneaux

bien avinés, blanc et rouge. — Prix avantageux. Bureau Lambert, gare, Neuchâtel.

Vernis Copal pour meubles
Vernis Copal pour l'extérieur
Couleurs en poudre
Huile de lin dégraissée
Pinceaux en tous genres
— ZIMMERMANN S. A.

Divans

Plusieurs beaux divans recouverts de moquette.

Chaises-longues

Plusieurs chaises-longues ottomanes recouvertes de gobelins.

AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 Tél. 5.58

Demandes à acheter

On cherche à acheter ou à louer pour tout de suite ou époque à convenir,

une villa

confortable et moderne, de 7 à 10 pièces, sise à Neuchâtel ou aux abords immédiats de la ville. Adresser offres et conditions à l'Etude des notaires Petitpierre & Hotz, Neuchâtel.

DANSE

MM. Richème, professeurs diplômés
Les cours d'ensemble commenceront prochainement. — Dès maintenant:
Cours privés et leçons particulières
Renseignements et inscriptions à l'INSTITUT
8, Rue du Pommier, Neuchâtel Téléphone 8.20

Hygiène de la chevelure et soins du cuir chevelu

D'après la méthode du
Docteur M. A Bourgeois, dermatologue
MADEMOISELLE LEUBA Faubourg de l'Hôpital 28

Etude
JACQUES PETITPIERRE avocat
Boudry 37, rue Principale. - Tél. 9

Méthode Jaques-Dalcroze

Rythmique et Solfège
cours (enfant et adultes) de
Mlle MARCELLE PELLETIER
recommenceront à partir du 1er octobre. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser soit A LA MAISON FŒTISCH, soit à
Mlle Pelletier
LOCAL DU LYCÉUM SUISSE, COQ D'INDE
mardi 25 et mercredi 26 septembre
de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

INSTITUT D'EDUCATION PHYSIQUE

G. GERSTER, prof. diplômé

Spécialiste pour l'enseignement de la gymnastique orthopédique et médicale. — Culture physique
Gymnastique féminine. — Méthode scientifique
Callisthénie - Danse - Escrime
Vastes locaux très confortables
EVOLE 31a TÉLÉPHONE 12.34

Union sténographique suisse A. P.

Section de Neuchâtel

Les cours d'entraînement reprendront le **lundi 24 septembre, à 20 h. ¼, au Collège latin.**

Le comité engage vivement tous les sténographes à se faire recevoir de la section afin de profiter d'un entraînement méthodique.

Pour tous renseignements, s'adresser au président, Monsieur Maurice MONTANDON, professeur de sténographie, Bachelin 9, Neuchâtel.

Teinturerie Téléphone 7.51
Nettoyage chimique
O. Thiel & Cie
Fb. du Lac 15-17, Neuchâtel
Installations spéciales et perfectionnées pour le nettoyage chimique et la teinture de tous genres de vêtements, robes de ville et soirée, vêtements de messieurs, soieries et lainages délicats, velours, couvertures de laine, etc. DEUIL PROMPT ET SOIGNÉ
Décatissage double garanti et Plissage rapide
Expéditions par la poste — Service à domicile

SALLE DES CONFÉRENCES Jeudi 27 septembre à 20 h. 30

RÉCITAL CHOPIN
donné par M. Raoul de KOCZALSKI
Prix des places: 4.40, 3.30, 2.20.
En vente chez Fœtisch et le soir à l'entrée.

CH. BANDERET, Pourtalès 3
mécanicien-dentiste autorisé
Cabinet spécial pour la pose des dents et travaux en tous genres. — Prix très modérés.
Travaux garantis sur facture

Pensionnat de jeunes filles
„SONNHALDE" TROGEN APPENZELL
Cours ménager - Allemand - Nombre limité d'élèves. Le prochain cours: 15 octobre. Prospectus par Mme M. Zellweger.

Foyer des Amies de la Jeune Fille
Rue de la Treille 10

Cours de français:	mardi, mercredi, jeudi, vendredi		
Lingerie,	lundi	24	septembre, à 20 h.
Confection,	mardi	25	» »
Ouvrages de dames,	mercredi	26	» »
Sténographie,	vendredi	28	» »

Ces deux cours si le nombre d'élèves est suffisant.

Tournées Ch. BARET THÉATRE DE NEUCHATEL Lundi 24 septembre 1923 - Rideau 20 h. 15
M. Georges LE ROY, Sociétaire de la Comédie-Française
Mlle DERMOZ, La remarquable artiste du Théâtre des Variétés
Le plus grand succès de l'année
TERRE INHUMAINE
Pièce en 3 actes, de M. François de CUREL, de l'Académie française
PRIX DES PLACES: Fr. 6.60, 5.50, 4.40, 2.75, 2.20.
Location chez Fœtisch S. A.

Qui adopterait

jolie petite fille, 2 ans, blondine aux yeux bleus, parfaite santé. S'adresser par écrit sous N. M. 758 au bureau de la Feuille d'Avis.

LEÇONS D'ANGLAIS

Miss Rickwood a repris ses leçons. — S'adresser pour renseignements, Place Piaget 7, 3e.

Mme Maggi-Gygax
MODES
PESEUX

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mon honorable clientèle que je continue mon métier et je me recommande. Salon de modes, rue de Neuchâtel 6, 1er.

Marc Durig
Masseur spécialiste
reçoit tous les jours à Bôle
S'adresser Hôtel du Guillaume-Tell
Téléphone N° 17

Pierre Chable
reprendra dès la fin de septembre ses leçons
uniquement particulières
de violon
harmonie, accompagnement
Pour renseignements et conditions, s'adresser par écrit à la rue Matile 2.

ROBES & MANTEAUX

THIEL & MONBARON

SUCCESSEURS DE DESSAULES

8, RUE DE L'ORANGERIE
NEUCHATEL

MAISON DE PREMIER ORDRE

De retour de Paris
montrera les modèles à partir du 25 septembre

TÉLÉPHONE 1042

LOGEMENTS

Pour cas imprévu, à remettre, dans le quartier de l'Est, un appartement de quatre chambres et dépendances, disponible tout de suite. — Etude Petitpierre et Hotz.

Lignières

A louer logement de trois chambres, cuisine, eau, électricité, cave, avec grand rural et dix poses de bon terrain. S'adresser à Philippe Bonjour-Moser, à Lignières.

A la même adresse à vendre, cause de départ, une grande armoire antique, une table ronde ébène, une arche à farine, une caisse à bois, cinq bois de lit.

A LOUER

un appartement de deux pièces et cuisine. — S'adresser Avenue Beauregard 2, Cormondrèche.

PESEUX

A louer tout de suite logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au magasin de modes J. Gauthey, Peseux.

Mail, à remettre appartements de deux et quatre chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz, St-Maurice 12.

A LOUER

AU CHANET, appartement soigné, six chambres, bains, toutes dépendances, jardin, vue étendue.

AU PRÉBARREAU, grand chantier, avec constructions; conviendrait pour garage d'automobiles. S'adresser au bureau GRASSI, architecte, Prébarreau 4.

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, avec pension. Seyon 9, 2me, à droite.

Deux chambres confortables à louer, chez personne soigneuse. — St-Maurice 7, 4me.

Petite chambre au soleil. — Sablons 14, 2me, à gauche.

Grande chambre meublée. — Rue Pourtalès 8, 3me.

Chambre meublée pour monsieur rangé. — Sablons 1, 3me, à gauche.

Chambre avec pension soignée. J.-J. Lallemand No 1, 2me.

Chambre meublée indépendante, chauffable. Prix modéré. Coq-d'Inde 18.

Grande chambre au soleil. 12, Faubourg de l'Hôpital, 2me. c.o.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE au soleil. — Quai Philippe Godet 2, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre, au soleil, pour jeune homme rangé. Beaux-Arts No 17, 2me, à gauche.

Belles chambres à un ou deux lits et bonne pension. — Pension Weber, Vieux-Châtel 11.

Jolie chambre avec pension. Gibraltar 2, 1er. co

Chambres meublées, avec ou sans pension. c.o.
Demander l'adresse du No 755 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre au soleil, pour le 1er octobre, Louis Favre 15, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, au soleil, dans maison d'ordre. — QUAI PH. GODET 2
3me étage à droite

A LOUER

grande chambre indépendante, contenant meubles de bureau et de chambre à coucher, un ou deux lits, avec ou sans pension. Jardin. Adresse : Mme Dubois, Evole 2. c.o.

Pour jeunes gens aux études, jolies chambres donnant sur la place Purry, avec bonne pension. c.o.
Demander l'adresse du No 748 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie chambre meublée, chauffage central. Côte 23, 1er. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Bureaux, à louer dans la boucle, un 1er étage de trois pièces et dépendances pouvant être aménagé au gré du preneur. Etude Petitpierre & Hotz.

Magasin

avec grande vitrine, sur rue fréquentée, à louer en ville.
Faire offres écrites sous S. N. 768 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune Suissesse allemande cherche place dans famille comme

FEMME DE CHAMBRE

où elle pourrait apprendre à fond le service de table et la lingerie. Entrée le 1er octobre. Offres à Mlle L. Meier, Petit Basset, Clarens.

Jeune

femme de chambre

ayant plusieurs années de service, munie de bons certificats, cherche place dans bonne maison. Prière de faire offres sous J. R. Poste restante, Neuchâtel.

On cherche

pour une jeune fille de 20 ans, place dans bonne petite famille de Neuchâtel, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la cuisine et les travaux de ménage. Vie de famille exigée. Adresser offres écrites sous chiffres M. W. 764 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On demande femme de chambre remplaçante recommandée. Offres Neuchâtel poste restante no 33.

On demande

pour Genève

personne de confiance sachant très bien cuire et connaissant à fond les travaux d'un ménage soigné, de deux personnes. Bons gages. Recommandations exigées. Offres au concierge, Av. de Champel 29, Genève.

Nos Patrons

Automne-Hiver 1923-24
sont en vente à notre rayon des tissus

Le patron -.50 1.00 **1.25**
avec explications détaillées de 700 modèles nouveaux

L'album de mode „La coupe exquise" **2.25**
avec une planche à patrons gratuite,

La vraie mode **-.85**
supplément mensuel avec une planche de 10 patrons gratuite,

Grande Exposition-Vente des Nouveautés **d'AUTOMNE**

Bandes d'Astrakan

la grande mode

Gris-argent	larg. cm.	10	4	2½
	le m.	3.95	2.65	1.85
Gris-bleu	larg. cm.	10	6	4	3
	le m.	6.45	3.45	2.55	1.75
Noir	larg. cm.	12	7	5	4
	le m.	3.90	2.25	1.75	1.25

Bandes fourrure noire ou grise

largeur 4	6 cm.
9.45	13.75

Boucles de ceintures haute nouveauté, choix magnif. en jais, galalith, peau de daim

TISSUS de QUALITÉ

Tissus pour Manteaux

Mouflon pure laine, qualité supérieure, nuances assorties, largeur 135 cm. . . . . le mètre **11.90**

Velours de laine qualité fine, pour robes et costumes, gris, mastic, gris-fer, noir, nègre, largeur 135 cm. . . . . le mètre **10.90**

Velours de laine très souple, pour manteaux, toutes teintes mode, larg. 130 cm., le m. **11.90**

Velours de laine pour manteaux, article superbe, ravissants coloris, largeur 140 cm., le m. **16.90**

Velours de laine frappé, haute nouveauté, pour vareuses et manteaux, largeur 140 cm. . . . . le mètre **17.50** **14.90**

Duvetine pure laine, pour manteaux et jaquettes, superbes coloris mode, largeur 130 cm. . . . . le mètre **19.50**

Jacquard pure laine, pour jaquettes et robes de chambre, largeur 100 cm. . . . . le mètre **10.50**

Bure de laine nuances mode, rayures noires, largeur 120 cm. . . . . le mètre **7.90**

Peluche beige, pour vareuses et cols manteaux, largeur 130 cm. . . . . le mètre **17.90**

EXCEPTIONNEL !

MOUFLON
pure laine,
qualité spéciale pr vareuses et manteaux,
17 coloris mode,
140 centimètres de large,
le mètre
8.50

Lainages

Ecossais laine, pour robes, jolie qualité, teintes foncées, largeur 80/90 cm. . . . . le mètre **4.25** **2.95**

Bayadère laine, serge et gabardine, jolies rayures diverses, largeur 90/110 cm. . . . le mètre **5.50** **4.65** **3.90**

Cheviote bleu-marine, pour jupes et robes fillettes, largeur 82 cm. . . . . le mètre **3.50**

Serge fine pour robes, en noir, marine, nattier, gris, beige, largeur 110 cm. . . . . le mètre **7.90**

Gabardine pure laine, pour robes et costumes, largeur 110/130 cm. . . . . le mètre **8.25**

Gabardine pure laine, belle qualité, nuances assorties, largeur 130 cm. . . . . le mètre **10.50** **9.85**

Flanelle légère, pour blouses et robes, jolies rayures mode, largeur 70 cm. . . . . le mètre **4.25** **3.65**

Nubienne flanelle laine, teintes unies, qualité superbe, largeur 80 cm. . . . . le mètre **6.50**

Flanelle laine, dessins modernes, pour casaquins et robes, largeur 70 cm. . . . . le mètre **4.65**

Pyrénée pure laine, pour peignoirs, grand assortiment de teintes, largeur 130 cm. . . . . le mètre **9.80**

COTONNADES

Veloutine dessins fantaisie, qualité solide, largeur 70 centimètres, le mètre **1.65**

Crêpe marocain coton molletonné, ravissants dessins, pour blouses et casaquins, larg. 70 cm., le m. **1.65**

Veloutine belle qualité nouveaux dessins largeur 70/75 centimètres, le mètre **2.65** **2.25**

Flanelle gratée, dessins cachemire, belle qualité largeur 80 centimètres, le mètre **2.35**

Frimaline dessins cloky, très confortable pour négligé, largeur 70 centimètres, le mètre **2.85**

Ratine pour peignoirs, grand choix de nuances, largeur 130 centimètres, le mètre **4.50**

Flanelle « laineuse » qualité recommandée, ciel, rose, marine, rouge, largeur 75 centimètres . . . . . le mètre **2.10**

Molleton double face, pour langes, largeur 70 centimètres, le mètre **3.20**

Flanelle coton unie, rose, gris, beige, largeur 75 centimètres, le mètre **1.95** **1.75**

SOIERIES et VELOURS

Pongé imprimé dessins haute fantaisie, pour doublures et abat-jour, largeur 90 centimètres . . . . . le mètre **10.50** **9.80**

Satin grenadine qualité solide, noir, marine, vert, gris, largeur 100 centimètres . . . . . le mètre **13.50** **12.50**

Crêpe marocain et cachemire soie imprimés, pour casaques, nouveaux dessins, largeur 90/150 centimètres, . le mètre **16.90** **15.50** **13.50**

Crêpe marocain ondulé, ton sur ton, beige, gris, marine et noir, largeur 100 centimètres . . . . . le mètre **16.90**

Moire la haute mode, pour robes élégantes, en gris argent, taupe, nègre, marine et noir, largeur 100 centimètres . . . . . le mètre **17.50**

Damas broché, pour doublures, dessins nouveaux, largeur 90/100 centimètres . . . . . le mètre **7.90**

Pour les Mascarades
Choix énorme le m.

Satinette unie	78/80 cm., toutes teintes,	1.65
Satin tramé	60 cm., belle qualité,	4.95
Tarlatane	unie, 100 cm.,	-.65
Tarlatane	unie, filet or, 50 cm.,	-.55
Lamé or	argent et couleurs, 60 cm.,	2.25
Bayadère	filet or et argent, 60 cm.,	2.50
Brocard	pailleté, 60 cm.,	5.25

Polonaise unie et changeante, largeur 100 centimètres . . . . . le mètre **7.50**

Taffetas uni et glacé, teintes mode, largeur 95 centimètres . . . . . le mètre **9.85**

Crêpe de Chine très beau choix de nuances, largeur 100 centimètres . . . . le mètre **10.90** **9.50** **6.90**

Velvet anglais, très souple, pour robes, en noir et couleurs, largeur 70 centimètres . . . . . le mètre **7.90**

Velours soie noire, pour mode, belle qualité, largeur 48 centimètres . . . . . le mètre **8.75**

Velours anglais noir, pour garnitures, largeur 45 centimètres . . . . . le mètre **4.75**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL - Voyez nos vitrines

SOCIÉTÉ ANONYME

Ou cherche femme de chambre
POUR MILAN
S'adresser Trois-Portes 5.

EMPLOIS DIVERS

On demande ouvrier maçon et ouvrier gypseur travaillant à la journée.
Offres poste restante Neuchâtel, no 77.

On demande un bon

Domestique charretier

Entrée immédiate. S'adresser à la scierie Möckli, Savagnier.

Personne qualifiée cherche

représentation d'une bonne maison

Ecrire sous P 257 Yv à Publicitas S. A., Yverdon.

Vendeur

expérimenté, très au courant de la vente des Tissus, trouverait place d'avenir. — Offres sous P 2450 N à Publicitas, Neuchâtel.

Employé

Etude de notaire du canton cherche bon employé si possible au courant des affaires notariables, habile et consciencieux. Adresser offres avec références sous chiffres P 22234 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Jeune fille intelligente cherche place de

réassujettie couturière

où elle pourrait être logée et nourrie. S'adresser à Mme Rossi, Place d'Armes 2, Neuchâtel.

REPRÉSENTANT

bien introduit dans magasin de denrées alimentaires et Sociétés de Consommation, est demandé pour vente d'un aliment très répandu. — Adresser offres à Zwahlen & Cie, Willisau.

Homme marié

sérieux, disposé à faire les voyages, cherche à entrer en relations avec bonne maison de commerce. Prétentions modestes. Faire offres écrites sous chiffres X. B. 757 au bureau de la Feuille d'Avis.

La Fabrique de Fontainemelon demande

deux acheveurs

pour sa fabrique de Fontaines en 20-24 et 30 lignes. Elle sortira également l'achevage des pièces ci-dessus à la maison.

Jeune homme

29 ans, bien recommandé, abstinent, cherche place de mécanicien dans garage, ou de chauffeur dans bonne maison particulière. Pour renseignements, prière de s'adresser à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

Juriste

Etude de notaire du canton cherche bon juriste ayant expériences des affaires. Adresser offres avec références sous chiffres P 22233 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. P 22233 C

Apprentissages

Jeune fille

libérée des écoles, pourrait entrer comme apprentie dès le 1er octobre dans une étude d'avocat de la ville. Adresser les offres case postale No 249.

PERDUS

Objets trouvés

à réclamer au Poste de police
Une plume réservoir.
Un bracelet gourmette or.

AVIS DIVERS

Magasin cherche une

personne

de confiance, pour nettoyages, quelques heures par semaine. — S'adresser rue Trésor 7, 1er.

Louis Hämmerli

ÉVOLE 54
a repris ses leçons de
violoncelle

AVIS MÉDICAUX

Dr ALF.-C. MATTHEY

Chirurgien
Absent pour service militaire
jusqu'au 8 octobre

Dr Guy de Montmollin

absent
pour service militaire
du 23 septembre au 9 octobre

Remerciements

Vivement touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de nous frapper en la personne de notre chère et regrettée mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine

Madame Vve Maria MURISET
née GIRARDIN

et dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier nous exprimons ici à tous ceux qui nous ont aidé à supporter ces jours d'affliction notre sincère et profonde gratitude.

Landeron, 21 sept. 1923.
Les familles affligées.

POLITIQUE

Le problème des réparations

En vue des ouvertures allemandes

PARIS, 21. — Le correspondant du « Petit Parisien » à Bruxelles dit que la thèse qui avait été suggérée à Bruxelles envisageait l'opportunité de tracer par avance un plan interallié au cas où l'Allemagne acquiescerait aux conditions qui lui ont été signalées. Les conclusions du Livre gris étaient celles-ci : Le moment semble venu au gouvernement belge de modifier la procédure suivie jusqu'à présent. Il croit que le problème a suffisamment évolué pour que des conversations amicales et directes entre les ministres alliés aient lieu sans qu'il s'agisse d'une conférence proprement dite.

Le correspondant du « Petit Parisien » croit savoir que c'est ce qui s'est précisément produit cette semaine à plusieurs reprises. Depuis trois ou quatre jours, les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne ont rendu visite à M. Jaspar et des progrès très appréciables en ont résulté. L'unanimité de la politique à suivre à propos des conversations engagées à Berlin, a été très fortifiée entre la Belgique et la France et on ne soulèverait plus d'objections du côté français. Les études techniques belges ont été examinées en haut lieu avec l'intérêt le plus vif.

Après l'entrevue de Paris

On parle d'une conférence interalliée

LONDRES, 23 (Havas). — D'après l'« Evening News », les milieux diplomatiques ne dissimulent pas leur satisfaction en ce qui concerne les résultats de la conférence qu'ont eue MM. Poincaré et Baldwin. Les commentaires de la presse française sont également appréciés.

Il est probable qu'une conférence interalliée aura lieu à Londres, après la conférence impériale.

LONDRES, 23 (Havas). — D'après le « Star », le cabinet se réunira mercredi.

L'opinion en Angleterre

LONDRES, 23 (Havas). — Les journaux commentent peu le résultat de l'entrevue de MM. Poincaré et Baldwin. Plusieurs font observer que l'optimisme qui règne à Paris n'est pas complètement partagé dans les milieux officiels britanniques.

Toutefois, le « Times » constate que les conversations des deux premiers ministres n'ont pu que resserrer la cordialité des relations franco-britanniques, en faisant disparaître au moins certains malentendus de second plan.

Pour le « Daily Chronicle », toute la situation dépend maintenant de l'attitude que va adopter le cabinet de Berlin. M. Baldwin devra, déclare cet organe, s'entendre avec lord Curzon et ses collègues du cabinet avant de pouvoir amplifier le communiqué de Paris par une autre déclaration plus précise.

La « Westminster Gazette » critique vivement l'attitude de M. Baldwin et déclare qu'il est impossible que le premier britannique se soit ainsi ridiculisé en abandonnant la politique anglaise. Cet organe insiste pour que M. Baldwin fasse sans tarder une déclaration sur les conversations de Paris.

LONDRES, 23 (Havas). — Constatant que M. Baldwin doit mettre ses collègues, la semaine prochaine, au courant des résultats de son entrevue avec M. Poincaré, la presse anglaise dit que le rétablissement de la confiance entre les deux chefs des gouvernements français et anglais est un événement de la plus grande importance. Il a été établi qu'il n'existe aucune opposition ni divergence de vues entre les deux gouvernements. Leur objet commun consiste à obtenir des réparations de l'Allemagne et de restaurer la vie économique de l'Europe. Elle fait remarquer que les récents événements qui se produisent en Allemagne ont automatiquement écarté certains points qui tendaient à compliquer les relations anglo-françaises.

Les commentaires de la presse française et belge ont été grandement appréciés à Londres, et on fait remarquer qu'un changement décisif ne peut être que le résultat d'un nouvel échange de vues.

Espagne

Juridiction de guerre

MADRID, 21. — Une ordonnance du directoire proclamée vendredi après midi établit la juridiction de guerre et la procédure sommaire. Cette juridiction s'appliquera aux auteurs de délits contre la sûreté de l'Etat, de rebellion, de sédition, de sabotage des chemins de fer ou autres moyens de communication, d'attentats contre les autorités, de vols à main armée commis en bande, d'agression contre des personnes privées pour raisons sociales ou politiques, etc.

Le général Primo di Rivera a déclaré que le roi a signé un décret de suspension du jury dans toute l'Espagne.

Epuration

MADRID, 21. — Le gouvernement a reçu plusieurs démissions et il a prononcé la révocation de plusieurs fonctionnaires pour absence injustifiée des bureaux.

Une arrestation

PERPIGNAN 23 (Havas). — On mande de Madrid que M. Félix Monteagudo, ouvrier boulanger, président du syndicat de l'alimentation et rédacteur de la « Solidaridad obrera », a été arrêté à son arrivée de Barcelone.

Condamnations à mort

MADRID, 23 (Havas). — Le général Primo di Rivera a annoncé que le conseil de guerre de Tarrasa a condamné à mort deux des auteurs du cambriolage à la caisse d'épargne de Tarrasa. Le troisième accusé a été acquitté et remis en liberté.

BARCELONE, 23 (Havas). — Le capitaine général intérimaire de Catalogne, général Barrera, a approuvé la sentence rendue par le conseil de guerre contre les auteurs du cambriolage de la caisse d'épargne de Tarrasa.

L'exécution aura lieu ce matin dimanche, à la pointe du jour. Le troisième accusé a été acquitté, sa participation à l'attentat n'ayant pas été établie.

Une erreur

PERPIGNAN, 21. — On mande d'Olot (Espagne) :

Les estivants qui séjournent à Olot et dans les environs avaient organisé une grande fête à l'occasion du choix de l'emplacement d'un monument à élever au poète catalan Joan Maragall. La police, croyant à une manifestation séparatiste, a arrêté soixante-dix assistants.

Italie

L'incident de Lugano

ROME, 22 (Stefani). — Samedi matin, le ministre de Suisse à Rome, M. Wagnière, s'est rendu au ministère des affaires étrangères pour communiquer à M. Mussolini les premiers résultats de l'enquête ordonnée par les autorités sur les incidents de Lugano. Il en résulte que les neuf personnes identifiées comme ayant pris part à la manifestation anti-fasciste, ont été arrêtées et consignées par l'autorité judiciaire.

M. Mussolini a pris acte avec une vive satisfaction de cette communication et il a déclaré considérer comme clos l'incident, qui ne peut troubler aucunement les cordiales et anciennes relations de sincère amitié entre les deux pays.

Allemagne

Un crime politique

BERLIN, 21. — Le 5 septembre, on a découvert sur le terrain d'exercice de Doeberitz le cadavre du lieutenant de réserve Georg Sand, âgé de 25 ans. Selon des renseignements, il se pourrait que l'on se trouve en présence d'un meurtre de caractère politique.

Turquie

L'exécution du traité de Lausanne

PARIS, 23. — On mande de Constantinople à Havas que l'évacuation des troupes alliées se poursuit normalement. Le départ des trois généraux alliés est prévu pour le 30 octobre.

Japon

Yokohama ne serait pas reconstruit

LONDRES, 21. — Suivant une communication de Tokio, le gouvernement japonais aurait l'intention de ne pas reconstruire la ville de Yokohama. L'importance de cette ville réside notamment dans son port et comme on agrandit actuellement celui de Tokio, la ville de Yokohama a perdu son importance.

L'occupation de la Ruhr

Encore quelques saisies

AIX-LA-CHAPELLE, 23 (Havas). — La sûreté belge a saisi environ 200 millions de marks destinés à soutenir la résistance passive.

DUSSELDORF, 23 (Havas). — Les autorités d'occupation ont saisi un trillon et demi de marks dans la caisse municipale. Selon les journaux, elles auraient également saisi 7800 milliards de marks à Coblence.

La fin de la résistance

BERLIN, 23 (Wolff). — Pendant les premiers jours de la semaine prochaine, des représentants de la population et des groupes d'intéressés des régions occupées et spécialement du bassin de la Ruhr, viendront à Berlin, pour conférer avec le gouvernement au sujet de la cessation du conflit de la Ruhr. Le gouvernement du Reich ne prendra aucune mesure ou décision sans l'assentiment des régions occupées. Il demandera également l'assentiment des Etats fédérés. Les premiers ministres de ces Etats seront convoqués à Berlin au commencement de la semaine prochaine pour discuter avec le gouvernement du Reich.

BERLIN, 23. — Le gouvernement du Reich est résolu à tirer les conséquences de la situation politique intérieure et extérieure actuelle, et il prépare l'opinion publique à l'abandon de la résistance passive dans la Ruhr.

Un peuple qui lutte pour son existence politique et économique ne peut pas se permettre des dépenses pour une entreprise inutile et depuis longtemps vouée à l'insuccès.

Lundi, le gouvernement allemand tiendra une séance à laquelle prendront part les chefs des gouvernements des Etats fédérés du Reich. Il paraîtrait que M. Stinnes appuyerait M. Stresemann, à condition que l'abandon de la résistance dans la Ruhr ne fût pas un abandon de l'honneur.

Des pourparlers auront lieu lundi avec les chefs des partis parlementaires du Reichstag.

La commission des affaires étrangères du Reichstag est convoquée pour mercredi.

M. Stresemann fera des déclarations sur les démarches envisagées par le gouvernement.

Un article curieux

PARIS, 23 (Havas). — On mande de Dusseldorf au « Times » :

La « Dusseldorfer Zeitung », organe de M. Hugo Stinnes, publie en première page un article dans lequel elle réclame l'ouverture de négociations avec la France pour le règlement de la question des réparations et de la sécurité.

En ce qui concerne ce dernier problème, le journal se prononce contre toute cession de territoire allemand et ajoute que, si un accord ne pouvait être réalisé, l'Allemagne serait rejetée contre sa volonté dans les bras de ceux qui sont ses plus redoutables concurrents, les Anglo-Saxons. Le journal les accuse d'être les plus actifs agents du démembrement du Reich et de mener en Rhénanie des intrigues séparatistes dont ils s'efforcent de rejeter la responsabilité sur la France.

En concluant, le journal fait l'éloge du caractère honnête et bon enfant des Français, auquel il oppose la rapacité des Anglo-Saxons, rapacité dont la France a été victime à plus d'une reprise notamment à Washington.

Il y a quelque chose de changé

DUSSELDORF, 23 (Havas). — Trois aéronautes français, qui avaient atterri en Allemagne non occupée, ont été relâchés par les autorités allemandes et sont arrivés hier à Witten. Ils ont déclaré que, si la population s'était montrée très hostile, les fonctionnaires allemands, par contre, ont été très corrects à leur égard.

Société des Nations

L'opium et autres drogues nuisibles devant la S. d. N.

GENÈVE, 21. — La cinquième commission (questions sociales et générales) a continué vendredi après midi, la discussion de la question de l'opium.

Après avoir adopté une première résolution par laquelle le gouvernement turc, dès qu'il aura *ratifié la convention*, sera invité à nommer un représentant au sein de la commission consultative, la commission passe à l'examen d'une deuxième résolution par laquelle l'assemblée, tout en regrettant profondément que les pays suivants, membres de la Société des nations : Argentine, Colombie, Costa-Rica, Lettonie, Lituanie, Paraguay, Perse et Suisse n'aient pas jusqu'ici ratifié et mis en vigueur la convention internationale de l'opium, invite le conseil à prendre toutes les mesures possibles en vue de provoquer cette ratification et cette mise en vigueur ».

Mme Edith Lyttleton (Empire britannique) déplore d'autant plus que la Suisse soit au nombre de ces huit Etats que, dit-elle, une grande quantité de drogues nuisibles à base d'opium et de morphine se fabriquent en Suisse et s'exportent aux Etats-Unis, où elles sont introduites en contrebande par une infinité de moyens tous plus ingénieux les uns que les autres. Elle estime qu'il faudrait soulever l'opinion publique en Suisse pour faire cesser cet état de choses. Là est la clef de voûte de la situation, dit l'orateur, qui espère que le gouvernement suisse comprendra son devoir à bref délai.

M. Ador (Suisse) se déclare très surpris de l'insistance qu'on semble mettre à critiquer son pays, d'autant plus qu'il a donné l'assurance du désir sincère de la Suisse de porter remède à la situation. Il proteste contre les accusations graves qui viennent d'être formulées.

M. Graham (Canada) donne lecture d'un certain nombre de documents montrant que le trafic des drogues nuisibles existe entre la Suisse et les Etats-Unis et même le Canada.

M. Ador prend note de ces renseignements et affirme que le gouvernement suisse n'est nullement solidaire des faits qui viennent d'être dénoncés et qu'il est tout disposé à donner suite aux vœux de la commission.

M. Valdes Mendeville (Chili) ne peut accepter la fin de la résolution présentée et exprime l'étonnement que lui cause les termes employés par Mme Lyttleton pour présenter ses observations. M. Parra-Perez (Vénézuéla) exprime le même point de vue, de même que les délégués de la Roumanie, de la Colombie, de la Norvège, de la Perse, et M. Reynald (France), qui affirme toute la sympathie de son pays pour la haute personnalité de M. Ador et ses sentiments de gratitude pour la Suisse. Finalement, une modification est apportée à la résolution primitive et le texte suivant est adopté à l'unanimité:

« L'assemblée prie le conseil de s'adresser de nouveau aux gouvernements d'Argentine, de Colombie, de Costa-Rica, de Lettonie, de Lituanie, de Paraguay, de Perse et de Suisse, pour les prier de bien vouloir prendre toutes mesures possibles en vue d'une prompte ratification de la convention de l'opium. »

Une demande d'admission

GENÈVE, 21. — Le royaume de Hedjaz (Arabie), qui a signé le pacte, a demandé son admission dans la S. d. N.

L'admission de l'Abyssinie

GENÈVE, 20. — A la suite d'un discours de M. Henri de Jouvenel, la sixième commission, qui s'occupe des questions politiques, a décidé aujourd'hui de recommander à l'assemblée l'admission de l'empire d'Ethiopie dans la Société des nations, sous réserve que les délégués éthiopiens signent les engagements qu'on leur demandera de prendre au sujet de l'abolition de l'esclavage et du trafic des armes.

Le rapport du Conseil

GENÈVE, 22. — L'assemblée de la Société des nations a poursuivi samedi l'examen du rapport du Conseil.

Le maharaja Jam Saheb of Nawanagar (Inde) approuve pleinement le point de vue exposé vendredi par M. Motta.

Parlant du différend italo-grec, il dit la profonde sympathie de son pays envers l'Italie. Il espère que les représentants du gouvernement italien ne tarderont pas à reconnaître la compétence complète de la Société des nations dans cette circonstance.

M. Gilbert Murray (Afrique du Sud) monte à la tribune. Il déclare se rallier aux paroles prononcées par le délégué de l'Inde. Il dit qu'au moment où fut jeté, sur le chemin de la S. d. N., le conflit italo-grec, une crainte obscurcissait l'horizon : c'était l'échec que l'on avait essuyé dans toutes les tentatives faites pour trancher la question des réparations.

L'orateur, parlant au nom de l'Union pour la S. d. N. de Grande-Bretagne et de toutes les autres sociétés analogues, rappelle la résolution qui fut rédigée en premier lieu par le groupe français et qui est un appel aux gouvernements d'arriver à un règlement de la question qui empoisonne l'atmosphère de l'Europe et, si cela n'est pas possible, de soumettre cette question à la S. d. N. Il ajoute que les neutres se sont ralliés à cette manière de voir. Les divergences qui subsistent en ce qui concerne cette question délicate sont faibles, car tout le monde est d'accord pour penser qu'il faut des réparations et tout le monde admet que la France et la Belgique ont un droit de priorité.

Le délégué de l'Afrique du Sud parle ensuite de la situation créée en Allemagne par l'état de choses actuel et constate que, si le travailleur allemand est conduit à la misère, il entraînera à sa suite immanquablement les travailleurs français et anglais.

M. Wurtemberg (Suède) garde l'espoir qu'avec le temps, la Société pourra accomplir l'œuvre qu'elle s'est proposée.

Le débat sur l'œuvre du Conseil est clos et le rapport est adopté.

L'assemblée passe à son ordre du jour qui est une proposition du gouvernement britannique au sujet de l'amendement de l'article 16 du Pacte. Le rapport de la première commission tendant au renvoi de la discussion de cet amendement britannique à la cinquième commission est adopté.

On aborde ensuite l'examen du rapport sur l'œuvre de l'organisation des communications et du transit. Le rapport est adopté sans discussion et la séance levée.

L'interprétation du Pacte au Conseil

GENÈVE, 22. — Dans la séance privée qu'il a tenue cet après midi le Conseil de la S. d. N. a abordé l'examen des points de droit international et des questions relatives à l'interprétation du Pacte de la S. d. N., qui conformément à une résolution antérieure du Conseil devraient être élucidés.

Le Conseil a chargé son président le comte Ishii de communiquer le procès-verbal de la séance à un comité de juristes composé de MM. Rollin (Belgique), Bottellia (Espagne), de Lapradelle (France), sir Cecil Hurt (Angleterre), Scialojia (Italie), Adatci (Japon), et M. van Hanen, directeur de la section juridique du secrétariat de la S. d. N., et de les prier de formuler, en s'inspirant des préoccupations du Conseil, les questions précises d'ordre constitutionnel et judirique que le Conseil désire élucider.

Le Conseil a d'autre part pris acte de l'accord intervenu entre la Pologne et la ville libre de Dantzig au sujet du plan de réforme financière de la ville libre.

Le Somaten

On écrit de Madrid au « Matin » :

Le général Primo di Rivera a décrété l'organisation des « somatenes » dans toute l'Espagne, à Melilla et à Ceuta.

Qu'est-ce que le « somaten » ? Quel est son origine ? Le « somaten » est une vieille institution catalane que les vicissitudes historiques n'ont pu faire disparaître. Le mot « somaten » est une contradiction de «som attens» (soyons attentifs, ou alertes), qui indique clairement le but de cette organisation qui était la défense de l'ordre public contre les malfaiteurs et les agitateurs. La devise du «somaten» est: «Paix, paix et toujours paix ». Au début, le «somaten» était une organisation de police rurale. Lorsqu'un vol, un crime ou quelque acte de brigandage était commis, la cloche de l'église « sonnait à somaten » ; les paysans s'armaient pour poursuivre les criminels ou défendre l'ordre menacé.

Le « somaten » joua un rôle important durant la guerre d'Espagne. En 1808, le « somaten » de Maresa battit les troupes du général Schwartz dans les montagnes de Bruch et infligea un sérieux revers au général Chabran qui était accouru pour rétablir la situation.

Au cours du siècle dernier, le « somaten » se transforma. L'institution de la garde civile, équivalant de notre gendarmerie, lui enleva la principale de ses attributions. Le « somaten » devint alors une sorte de garde civique placée sous le contrôle des autorités militaires. Finalement, durant ces dernières années, l'activité révolutionnaire, syndicaliste, anarchiste en Catalogne, a rendu au « somaten » une importance qu'il avait peu à peu perdue dans l'inactivité. Aujourd'hui, le « somaten » est, en somme, une garde blanche qui opère en liaison étroite avec la garde civile et la police, sans avoir de contact avec les autorités civiles, municipales, provinciales ou même nationales.

Les affiliés du « somaten » n'ont pas d'uniforme. Ils gardent leur armement — fusil Mauser réglementaire — chez eux. Ils s'exercent au tir tous les dimanches. Le recrutement se fait surtout dans la classe moyenne : petits patrons, employés, très peu d'ouvriers. Les chefs, « cabos », sont des aristocrates ou des grands propriétaires. M. Bertran y Musitu, un des lieutenants de M. Cambo, qui fut ministre des finances quelques semaines, fut longtemps chef du « somaten » de Barcelone jusqu'au jour où il dut abandonner la charge et Barcelone en même temps, pour échapper aux complots des terroristes.

Le membre du « somaten » est mobilisable à toute heure du jour ou de la nuit. Le « somaten » fait des perquisitions, des arrestations, des patrouilles. Il peut tirer, comme les gardes civiles, sur ceux qui tentent de s'enfuir, après avoir été arrêtés. On sait les abus auxquels a donné lieu cette coutume appelée « loi de la fuite ».

Dans les luttes sociales, si violentes durant ces dernières années, le « somaten » a agi avec une grande vigueur.

Ce serait une erreur de comparer le « somaten » aux chemises noires ; il se rapprocherait plutôt des gardes blanches finlandaises qui ont lutté contre les bolcheviks. Autre caractéristique, le « somaten » ne fait pas de politique ; il comprend des hommes appartenant à des partis adverses, monarchistes, républicains ou régionalistes.

Avant que le dictateur ait pensé déclarer obligatoire l'organisation du « somaten » dans toute l'Espagne, il y avait eu des tentatives d'organisation d'association similaires, comme celle de l'Union civique à Madrid. Elles ont toutes échoué. Et c'est compréhensible. En Catalogne, le « somaten » est une institution traditionnelle. D'autre part, le terrorisme, endémique en Catalogne, n'a été qu'intermittent dans le reste du pays.

Le but poursuivi par le général Primo di Rivera est certainement, beaucoup plus que celui d'assurer un ordre que la garde civile suffit à maintenir, celui de constituer une garde blanche intimement liée à l'armée, afin de pouvoir réprimer rapidement et durement toute tentative révolutionnaire, en un mot d'armer les partis d'extrême droite.

ÉTRANGER

Assaillie dans un train. — Une jeune femme, Mme Anaïs Combarnous, 21 ans, a été assaillie, la nuit dernière, dans le compartiment d'un train de Marseille à Toulon, où elle se trouvait seule, par cinq matelots qui l'ont dépouillée d'une somme de 200 francs et de ses bijoux.

Pour arriver plus rapidement à leurs fins et fouiller plus aisément leur victime, les agresseurs déchirèrent les vêtements de la voyageuse, et, avant d'arriver à Toulon, prirent le soin de l'enfermer dans les water-closets, afin qu'elle ne pût donner l'alarme. Leur coup fait les matelots sautèrent de vagon sous le tunnel de Montety et disparurent.

Mme Combarnous a été délivrée à son arrivée en gare par des employés, et conduite à la permanence de police.

SUISSE

Pro Juventute. — On nous écrit :

Le souci de défendre la jeunesse contre tous les ennemis qui la guettent se généralise en s'intensifiant. Qui dirige la lutte? L'Etat? Va-t-il, avec son lourd appareil, administrer consultations maternelles, crèches, jardins d'enfants, homes, sanatoria, orientation professionnelle, asiles d'anormaux, d'abandonnés, etc. ? Va-t-il enlever tout cela aux œuvres privées avec les milliers de collaborateurs bénévoles et remplacer la charité par la bureaucratie ? Non, le travail, moins bien fait, absorberait des sommes trop considérables.

On connaît, d'autre part, les déficits de l'activité privée, gaspillage de forces, rivalités mesquines, manque d'organisation et d'harmonie. Alors ?...

Nous croyons que la voie où s'est engagée Pro Juventute, qui cherche à organiser l'activité privée sans la centraliser, est la bonne. Pro Juventute que naguère le ministre belge Carton de Wiart désignait à Genève sous le nom d'institution typique réalisant l'idée de la coopération des œuvres privées.

On trouvera dans le numéro de septembre de « Pro Juventute » un résumé de l'activité de cette œuvre pendant les dix premières années de son existence. On y lira que si, pendant cette période, elle a réuni près de quatre millions de francs en faveur de la protection de la jeunesse, l'influence qu'elle a exercée dans ce domaine a dépassé de beaucoup ce résultat ; on y verra exposés son organisation, les principes qui dirigent son activité, la façon dont elle résout le problème de s'adapter au caractère de chacune des régions qui constituent notre pays. Des exemples tirés de divers districts font foi de la liberté qu'ont les organes locaux pour se mouvoir à leur gré en tenant compte des habitudes et des besoins locaux. On constatera combien chacune des deux confessions peuvent y trouver place côte à côte et suivre leurs inspirations. On aura lieu aussi de se rendre compte de l'appui effectif que les autorités fédérales, cantonales ou ecclésiastiques accordent à Pro Juventute.

Enfin on s'y renseignera sur les diverses publications qu'édite la fondation, sur les expositions qu'elle organise, sur la façon dont elle cherche à nouer des relations avec les Suisses à l'étranger, sur les secours qu'elle leur apporte, sur les services spéciaux qu'elle a créés.

Nous pensons que toutes les personnes qui se préoccupent de la protection de la jeunesse dans notre pays parcourront cette brochure avec intérêt.

Banque nationale. — Le conseil de banque de la Banque nationale a décidé, dans sa séance du 22 septembre, de fixer la limite pour l'acceptation des rescriptions pour la Confédération à partir du 1er janvier 1924 à 200 millions et à 150 millions pour les rescriptions des chemins de fer fédéraux.

En outre, il a approuvé le budget des dépenses administratives de la banque pour l'année 1924 et autorisé la direction en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la banque du 14 avril 1923 à renouveler avec une modification la convention conclue en 1921 avec la Confédération au sujet des pièces étrangères de cinq francs de l'Union monétaire latine retirées de la circulation, convention expirant le 31 décembre 1923.

Le conseil a décidé ensuite de proposer au Conseil fédéral comme membre et vice-président de la direction avec entrée en fonctions le 1er décembre 1923, M. Ch. Schnyder von Wartensee, actuellement conseil de la Banque nationale autrichienne, à Vienne.

BERNE. — Jeudi soir, vers 6 heures, sur la route Tramelan-Reussilles, à la hauteur du réservoir, une automobile venant des Reussilles est entrée en collision avec un char conduit par M. Armand Sylvant, de La Chaux. Par un bonheur providentiel, ni l'un ni l'autre des deux occupants n'ont été blessés. En revanche, les deux véhicules sont endommagés, particulièrement l'automobile dont une roue et la glace ont été brisées. Le conducteur de l'auto est un Vaudois, M. Paul Delorme, qui a déposé plainte contre M. Sylvant.

— A Courrendlin, la flèche de la tour de l'église a été emportée vendredi matin, vers 11 heures et demie, par la bourrasque qui s'est tout à coup abattue sur la contrée. Cette flèche mesurait 28 mètres de hauteur ; on était en train de la rénover ; les travaux étaient presque terminés. La tour elle-même, c'est-à-dire la partie en maçonnerie, qui mesure 20 mètres, est intacte. Par contre, le toit de l'église, sur lequel la flèche s'est effondrée, est partiellement enfoncé ; le plafond au-dessus de la nef est abîmé, de sorte que les dégâts sont très importants : on parle de 40 à 50 mille francs.

L'accident s'explique de la façon suivante: lorsque l'ouragan se mit à faire rage, les ouvriers quittèrent les échafaudages en utilisant une fenêtre pratiquée dans la charpente cloisonnée et n'eurent pas l'idée de fermer l'ouverture. Le vent s'y engouffra avec violence, détermina dans la cage formée par la flèche une pression telle que celle-ci fut soulevée et arrachée de son assise.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Les pompiers du village ont été alarmés et l'équipe de Choindez est également arrivée sur les lieux.

THURGOVIE. — MM. Zingg, père et fils, qui transportaient un pressoir à fruits à Puppikon (commune de Bussnang) ont fait une chute. Le fils Zingg a été mortellement blessé ; le père a les deux jambes brisées.

FRIBOURG. — On a enterré, jeudi, à Gruyères, M. Benoît Rime, qui est mort à l'âge de 84 ans. Ce bon vieillard fut le dernier tisserand de la petite cité ; il était le descendant d'une longue génération de tisserands, dont l'intéressant métier a fini par disparaître devant les machines modernes perfectionnées et compliquées.

— Un agriculteur de Cottens a extrait une rave pesant 11 kg., ayant 82 cm. de pourtour et 115 cm. dans le sens de la longueur. Les feuilles atteignent 80 cm. de hauteur. Il a de même récolté une quantité de carottes du poids moyen de 700 grammes.

VAUD. — Opérant des fouilles en vue de la restauration de la chapelle de la Maladière, à Vidy, M. Otto Schmid, architecte, a mis au jour, à quelques centimètres de profondeur, d'intéressants objets (poteries) de l'époque romaine et des restes de mur datant vraisemblablement du temps où l'ancienne Lousonna étalait ses villas sur les rives du lac.

— M. Louis Ecuyer, retraité C. F. F., domicilié à Bofflens, a eu l'heur de tuer d'un coup de fusil, à cinq minutes au-dessus du village, un sanglier de 81 kilos.

AVIS TARDIFS

BOUCHERIE SCHWEIZER
Tous les mardis : Boudins

DANSE Prof. Edm. RICHÈME de retour reprend ses leçons

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 22 septembre 1923

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions		4% Electrification.	—.—
Banq. Nat. Suisse	—.—	3½ Ch. fed. A. K.	815.—
Soc. de banq. s.	643 —	3% Différé. . .	371 50
Comp. d'Escom.	443 50m	3% Genev.-lots.	100 50
Crédit suisse. .	—.—	4% Genev. 1899.	360.—
Union fin. genev.	425.— d	3% Frib. 1903 .	361.—
Ind. genev. d. gaz	360.— d	Danois 1912 4%	375.— o
Gaz Marseille. .	—.—	Japon tab. IIes. 4½	—.—
Fco-Suisse élect.	115 50	Serbe 4% . . .	—.—
Mines Bor prior.	440.—	V. Genè. 1919, 5%	493.—
» » ordin. anc.	440.— m	4% Lausanne .	—.—
Gaisa, parts .	495.—	Chem. Fco-Suisse	372.— d
Chocol. P.-C.-K.	—.—	Jura-Simp. 3½%	381.—
Nestlé	163.—	Lombar. anc. 3%	43 50
Caoutch. S. fin. .	57.—	Paris-Orléans .	901.50
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
3% Fédéral 1903	387.50m	Argentines céd.	85.—
3½ » 1910	397.— d	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
4% » 1912-14	—.—	C. fonc. égyp. 1903	228.—
5% » IX .	—.—	» » 1911	230.—
5½ » 1922	—.—	» Stok. 4%	—.—
6% Electrification	—.—	Fco-S. élec. 4%	281.—
4½ Electrification .	—.—	Totisch. hong. 4½	408.50
		Bolivia Ry . .	215 —

Même refrain : les changes latins montent et les autres baissent. Sur 27 actions, 11 en hausse, 11 en baisse. Autrichien ferme, émis à 815, cote 903, 4, 5, 6 (+ 1). Hausse: Totis + 11, Urikany + 17, Italo A et B + 10. Faiblesse continue des fonds genevois

Tobler Chocolat au lait suisse. J H 3700 B
773 dépôts de vente dans tout le canton de Neuchâtel. Prix 60 c. la tablette de 100 gr.

Le shampooing marque Lilian, conforme aux revendications les plus extrêmes de l'expérience journalière comme aux enseignements des recherches scientifiques les plus modernes, vous assure des cheveux soyeux, souples et beaux. Tenez-vous en donc à la marque Lilian, c'est pour vous la meilleure des garanties. J H 3420 B

AVIS ! Le film
MAMAN
sera donné dès MARDI le 25
à l'APOLLO

Ne cherchez pas à économiser sur la levure, car vous n'épargneriez tout au plus que quelques centimes tout en courant le risque de perdre pour plusieurs francs de pâte manquée. Tenez-vous en donc à la poudre à lever Dawa, de la maison Wander, que l'on trouve partout et qui a fait ses preuves. J H 3420 B

— Un camion automobile des « Transports rapides » de Lausanne, venant de Lausanne, chargé d'un mobilier, a fait panache, samedi à 8 heures, près de Perroy, devant « En Plongeon », propriété de M. Pictet de Rochemont. Un des occupants, M. Cunez, de Lausanne, a été relevé gravement blessé.

GENÈVE. — Dans sa séance de samedi après midi, le Grand Conseil de Genève a, sur la proposition du Conseil d'Etat, autorisé la commune de Plainpalais à contracter un emprunt de 2,500,000 francs, au taux de 5 pour cent et pour 15 ans, auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne. Au cours du débat, un orateur socialiste a déclaré qu'une banque genevoise avait envoyé à ses clients de la Suisse allemande une circulaire leur conseillant de se débarrasser de leurs valeurs genevoises étant donné la situation financière du canton. Cette déclaration provoque un vif incident entre l'orateur socialiste et un membre de la droite. L'indemnité aux députés a été réduite pour les séances de 10 à 8 francs, et pour les commissions de 5 à 3 francs.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Une utile institution

C'est du poste permanent pour la lutte contre le feu qu'il s'agit. Comme vous savez, la ville de Zurich a créé, il n'y a pas très longtemps, un poste de ce genre, qui, disposant de machines perfectionnées, a rendu jusqu'ici des services inappréciables. Lorsque résonnent au loin les deux cornettes d'alarme des auto-pompes du poste, tous les véhicules, qu'il s'agisse de tramways, automobiles ou voitures à chevaux, ont pour consigne de s'arrêter immédiatement, et alors les pompiers passent en trombe pour se porter là où le danger les appelle; en quelques minutes, ils se rendent d'un bout de la ville à l'autre, et c'est grâce à cette rapidité extraordinaire que de nombreux sinistres ont pu être étouffés dans le germe.

Le poste permanent peut être appelé aussi à intervenir dans des cas qui n'ont rien à voir avec le feu. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, l'on signalait l'affaissement d'une maison flottante appartenant à une société nautique de Zurich; cette maison est supportée par des caissons, dont l'un a subitement fait eau, et, en enfonçant, a entraîné la construction, qui était bientôt menacée d'être couchée sur le flanc. Que faire ? Il était 3 heures du matin, et un malheur paraissait imminent et inévitable. Quelqu'un eut l'heureuse inspiration de faire appel au poste permanent contre l'incendie, qui était là en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire et se mit courageusement à la besogne. Pour commencer, l'on mit en sûreté tout le mobilier, qui courait le risque d'être emporté par les eaux; puis l'on s'attaqua au caisson cause de tout le mal. Après avoir soigneusement repéré le point faible, nos pompiers firent venir du matériel de « succion » en suffisance, et après quatre heures d'efforts, ils avaient réussi à vider d'eau le caisson endommagé; grâce à cette intervention rapide et décidée, la maison put être maintenue à flot jusqu'à ce que les réparations nécessaires fussent exécutées ; sans cela, elle eût infailliblement coulé. J'ajoute que l'on a cru un instant que l'accident était dû à la malveillance; une enquête, dont j'ignore du reste le résultat, a même été ouverte à cette occasion. Mais peut-être s'agit-il tout simplement d'un défaut de construction, lequel aurait pu avoir des conséquences assez désagréables pour la société propriétaire de la maison menacée.

Mardi dernier, le poste permanent a été appelé pour tout autre chose. La ville ayant décidé de renoncer à brûler les ordures ménagères, celles-ci avaient été accumulées depuis quelque temps dans le quartier extérieur de Herdern, où elles se mirent également à brûler un beau jour. Il s'agissait maintenant d'éteindre ce feu, qui couvait sous la cendre, si l'on peut dire, et avait pénétré en certains endroits jusqu'à plusieurs mètres de profondeur, sur une longueur de 200 mètres. Le poste permanent, à l'aide de ses machines perfectionnées, s'attaqua au foyer à 8 heures et demie du matin, et celui-ci fut aspergé sans aucune interruption jusqu'à 6 heures et demie du soir; plus de 1000 mètres cubes d'eau, qui furent prélevés dans un étang voisin, furent répandus sur le sol et dans le sol. Devant une attaque aussi dure et continue, le feu n'avait plus qu'à battre en retraite, et c'est ce qu'il fit, au grand soulagement des habitants des environs, qui sont débarrassés maintenant d'une fumée nauséabonde. A noter que, pendant toute l'opération, les engins ont fonctionné d'une manière irréprochable.

CANTON

Au régiment neuchâtelois. — On nous mande:

Ce matin, lundi, le régiment neuchâtelois s'est rassemblé à Colombier pour un cours de répétition de 13 jours, qui aura lieu dans la région de Grandson. Les troupes seront cantonnées comme suit : l'état-major de régiment à Onnens; le bataillon 18 à Fiez, Fontaines; le bataillon 19 à Champagne, Saint-Maurice ; le bataillon 20 à Onnens, Bonvillars.

Le régiment partira à 15 h. 30 pour prendre des cantonnements de marche à Vaumarcus, St-Aubin, Sauges et Gorgier.

Le groupe d'artillerie, entré en service vendredi, prendra ses cantonnements à partir du 1er octobre à Corcelles, Concise. Des manœuvres de régiment sont prévues en collaboration avec l'artillerie.

On sait qu'à l'occasion de ce cours, une journée sportive, réservée aux trois bataillons du régiment, avec mitrailleurs, sera organisée. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que cette journée, primitivement fixée au 7 octobre, à Planeyse, est avancée au dimanche précédent, soit le 30 septembre, à Champagne près Grandson. La date et le lieu ont dû être changés en raison de l'organisation, le 7 octobre, du cortège des vendanges, à Neuchâtel.

Nous apprenons qu'à l'occasion de cette journée sportive, les soldats des bataillons d'élite 18, 19 et 20, mitrailleurs compris, qui font partie des classes d'âge non appelées au cours de cette année, seront autorisés à se mettre en uniforme pour participer à cette fête du régiment.

Ajoutons que diverses facilités de transport permettront à la population neuchâteloise d'assister à cette manifestation.

Fleurier. — Jeudi soir est arrivée à Fleurier une école d'aspirants forte d'environ 40 hommes. Partis le matin, d'Orbe par Ste-Croix, La Côte-aux-Fées, La Corbière et St-Sulpice, ils arrivèrent à Fleurier à 6 heures. Après une heure d'arrêt au Vieux Stand, ils se remirent en marche à 8 heures pour se rendre à Colombier par le Creux-du-Van, la Grand-Vy et Bevaix. Malgré la longue étape et la pluie battante, les sous-officiers repartirent en chantant.

Médecine. — Le Conseil d'Etat a autorisé à pratiquer dans le canton en qualité de médecin : M. Ernest Gueissaz, Vaudois, à Neuchâtel; et Mme Maria Gueissaz née de Dardel, Vaudoise, à Neuchâtel.

Villiers. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal de Villiers du citoyen Adolphe Amez-Droz aux fonctions de préposé à la police des habitants de cette localité, en remplacement du citoyen Albert Amez-Droz, démissionnaire.

Saint-Blaise. — Un petit garçon du village, occupé à découdre un sac avec un canif, eut le malheur de se planter la pointe de l'instrument si dangereux dans son œil droit ; on ne consulta un médecin que le quatrième jour, alors que l'œil, atteint de cataracte par plaie perforante, était en grand danger d'être perdu. Le transfert d'urgence à l'hôpital Pourtalès fut ordonné.

Bevaix (corr.). — Le Conseil général a tenu séance jeudi soir. Il a pris d'abord connaissance du budget scolaire de 1924, qui accuse un total de 28,048 fr. en dépenses et de 3929 fr. 04 en recettes. Ce budget n'étant guère qu'une copie de celui de l'an dernier a été adopté sans discussion.

A l'unanimité, l'agrégation gratuite à la commune de Bevaix a été accordée ensuite aux époux Lerch-Matthey, de Rüegsau (Berne) et à Mme veuve Hoffmann-Mellier, de Saint-Imier, lesquels habitent la localité depuis fort longtemps et remplissent toutes les conditions requises par la loi. Après la ratification du Conseil d'Etat, notre commune comptera donc trois bourgeois de plus.

Dans la même séance, un crédit de 1028 fr. a été voté pour l'établissement d'une ligne électrique à Cuard, destinée à l'amenée du courant aux deux bâtiments en construction à cet endroit. On s'achemine insensiblement vers la création d'un quartier nouveau dans ces parages, et il faudra bientôt aussi songer à l'adoption d'un plan d'alignement.

Le règlement communal sur l'utilisation des canaux-égouts, qui date de 1921, s'est heurté dès son entrée en vigueur à certaines difficultés d'application et à l'opposition de plusieurs propriétaires, qui refusent de payer la redevance instituée.

Il est né de cet état de choses un conflit, auquel d'aucuns voudraient mettre un terme en abrogeant purement et simplement le règlement.

Mais le Conseil général n'a pas voulu suivre cette proposition; il a au contraire marqué par son vote sa volonté de maintenir le règlement en vigueur, chargeant en outre le Conseil communal d'en assurer l'application, quitte à introduire une action judiciaire contre les propriétaires récalcitrants, si cela est nécessaire.

La Chaux-de-Fonds. — Le Conseil général, après avoir nommé M. Henri Schneider-Clerc membre de la commission du Technicum, en remplacement de M. Henri Brun, démissionnaire, a adopté à l'unanimité moins une voix un nouveau plan d'alignement.

Ce nouveau plan prévoit entre autres :

Fermeture de la perspective de la rue Léopold Robert à la hauteur du n° 110 par une construction architecturale à deux arches. En outre, à l'extrémité actuelle de la rue Léopold-Robert, naissance d'une oblique importante de 20 mètres de large, mettant en communication avec la rue Léopold-Robert une artère principale de 20 mètres à construire au milieu et dans la direction de la vallée.

La situation du morceau d'architecture prévu ci-dessus pour faire fond à la rue Léopold-Robert, à la hauteur du N° 110, a été prévue à cet endroit parce que le terrain s'y prête, que la situation n'est pas compromise par des constructions existantes, et surtout parce qu'il se trouve là un changement de pente, un point culminant tout indiqué pour une construction de ce genre.

Au bout de la rue, pour faire le raccord des deux artères avec l'unique artère de la rue du Locle, il fallait également prévoir quelque chose. En effet, prolonger simplement l'artère sud et laisser l'artère nord en cul-de-sac, est une solution maladroite. On a, par conséquent, depuis les premières maisons construites sur la rue du Locle, redressé cette dernière pour la faire arriver dans l'axe de la rue Léopold-Robert. Cette disposition permet d'obtenir de chaque côté de la jonction, deux motifs qu'on pourra exiger symétriques, et qui formeront entrée de ville.

Dans l'ancien plan, il n'était prévu aucun centre secondaire avec place et voie d'accès. Le nouveau plan cherche à combler cette lacune en créant au bas de la rue du Succès actuelle, une place relativement importante sur laquelle débouchent 5 rues. Cette place est prévue pour avoir une surface de 50 sur 25 mètres, en palier horizontal.

Après une très longue discussion concernant de nouvelles subventions pour travaux de chômage, le Conseil décide par 21 voix contre 8 d'entreprendre de nouveaux travaux de chômage, élargissement de chemins, correction de routes, ouverture de trottoirs dont le montant accède à la somme de 293,000 fr. A cet effet, les subventions fédérales et cantonales seront sollicitées.

En fin de séance, la consolidation des crédits de construction des maisons communales au moyen d'une cédule hypothécaire de 1,900,000 francs est approuvée.

NEUCHATEL

Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré samedi, à 16 h. 30, dans les combles de l'immeuble No 28 de Saint-Nicolas. Les agents du poste de premiers secours se rendirent immédiatement sur place avec la camionnette et mirent en action deux lances. Peu après, les pompiers de la Compagnie 8 du Vauseyon arrivèrent et installèrent une course. Après de longs efforts, les pompiers devinrent maîtres du feu.

Les combles sont complètement détruits, et les étages inférieurs ont souffert de l'eau. Deux familles, qui logeaient dans l'immeuble, ont été hébergées chez des voisins et à l'hôtel.

Théâtre Balagantchik. — Le second spectacle de la troupe de la foire de Moscou a eu un succès plus considérable encore que le premier qui avait déjà été si favorablement accueilli. Abondamment applaudis, les artistes ont dû bisser plusieurs numéros de leur programme.

De ces deux soirées, on conserve le souvenir de couleurs vives, de mouvements frénétiques, de rythmes endiablés et de jolies voix.

POLITIQUE

Les discours de M. Poincaré

CHAMPENOUX, 23 (Havas). — Inaugurant le monument aux morts, M. Poincaré a constaté que la journée n'avait nullement pour but d'entretenir les haines et le ressentiment, mais seulement de glorifier ceux qui sauvèrent la justice et la liberté. Il s'est étonné que l'Allemagne ait oublié la générosité des vainqueurs, qui, en 1918, signèrent l'armistice, alors qu'ils étaient sur le point d'envahir le territoire allemand et de détruire les dernières divisions du Reich.

M. Poincaré remarque qu'il y a encore aujourd'hui, outre-Rhin, des gens qui ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, qui conduisent leur patrie à de nouvelles catastrophes, qui dépensent, à se révolter contre le traité signé par l'Allemagne, des ressources qu'ils pourraient employer à l'exécuter, et qui ressemblent à des malheureux atteints de la maladie du suicide. Quand on leur parle raison et qu'on les rappelle au respect de leurs engagements, ils se plaignent et s'irritent.

Laissons-les dire, laissons-les faire. Attendons qu'ils se rendent à l'évidence. Quand ils seront tout à fait au bord du précipice, ils seront encore maîtres de n'y pas tomber. Ils n'auront qu'à reconnaître la vanité de leur résistance, à nous prouver qu'ils ont la volonté sérieuse de remplir leurs engagements. Mais qu'ils prennent garde : la pente est rapide, et ce n'est pas nous qui glissons !

BOIS-LE-PRÊTRE, 23 (Havas). — M. Poincaré a prononcé un discours à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire des morts de la grande guerre dans lequel il a dit notamment :

L'on nous dit que, si nous n'arrivons pas très prochainement à une entente avec l'Allemagne, il s'ensuivra des catastrophes. L'Allemagne deviendra la proie des nationalités ou de la révolution bolchéviste. Elle serait transformée en un foyer dangereux au centre de l'Europe et serait un danger pour ses voisins.

On connaît mal la France et on la croit capable de se laisser terroriser. Notre pays est heureusement à l'abri de tentatives de dictature monarchiste ou communiste; elle est, sur le continent agité, le modèle des démocraties. La terre tremblerait tout autour d'elle qu'elle ne vacillera pas. Nous sommes immunisés contre la contagion.

Ce que nous voulons, c'est que l'Allemagne exécute loyalement le traité de Versailles. Nous n'accepterons aucune échappatoire. Nous nous en tenons strictement au protocole de Bruxelles, à notre livre jaune, à nos déclarations publiques. Nous n'avons rien à y retrancher.

Le séparatisme rhénan

WIESBADEN, 23. — Au cours de la réunion séparatiste qui a eu lieu dimanche après midi, à Wiesbaden, la résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« Les adhérents de l'Union des séparatistes rhénans, réunis au nombre de plus de 5000 à Wiesbaden, le 23 septembre 1923, attirent l'attention de l'univers sur la misère toujours croissante de la Rhénanie, causée par l'odieuse attitude du gouvernement de Berlin, lequel cherche à pousser le peuple à des actes de désespoir.

» Nous condamnons, aux yeux du monde entier, les machinations criminelles de ce gouvernement. Nous réclamons des puissances occupantes, qui ont non seulement des droits, mais aussi des devoirs, qu'elles prennent enfin pitié de notre misère.

» Le peuple rhénan est fatigué de supporter les conséquences des criminelles folies de Berlin. Il réclame son indépendance et prie tout particulièrement le peuple français et le peuple belge de ne pas supporter plus longtemps que soient méconnues, les justes revendications du peuple rhénan. Nous ne voulons ni haine ni guerre, mais la paix et l'amitié. »

Au cours de la discussion qui a eu lieu, MM. Dorten et Mathes ont défendu le point de vue des Rhénans, qui, ont-ils dit, ne veulent plus la guerre, mais veulent vivre en bonne intelligence avec leurs voisins immédiats, les Français et les Belges.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

Le point noir balkanique

PARIS, 22. — Je ne puis pas vous parler aujourd'hui de l'entrevue que M. Poincaré a eue dans le courant de cette semaine avec M. Baldwin et cela pour la simple raison que je n'en sais que ce qu'ont raconté les journaux, c'est-à-dire presque rien. Une fâcheuse indisposition m'a, en effet, empêché d'aller moi-même aux nouvelles tous ces jours derniers et je n'ai eu, pour me documenter, que la lecture des quotidiens.

C'est ainsi que j'ai appris que l'incident italo-grec s'était terminé exactement comme je vous l'avais laissé prévoir il y a environ trois semaines. L'Italie a obtenu ce qu'elle voulait, à savoir une réparation éclatante et un prestige qui lui assure la haute main dans les affaires de l'Adriatique. Nous nous en réjouissons sans arrière-pensée. Et nous reconnaissons volontiers que M. Mussolini fait preuve de sage réalisme en se contentant de ce succès. Il consent à évacuer Corfou dès qu'il pourra le faire honorablement et il tient surtout à bien prouver qu'il n'a aucunement l'intention de conserver cette île. Il n'en a d'ailleurs pas besoin, pas plus que de Vallona, pour maîtriser le carrefour de la Méditerranée centrale. La flotte italienne suffit à cela.

Comme je vous l'ai écrit au début de cette affaire, il était à prévoir que les Grecs s'inclineraient — lâchés comme ils l'étaient par leurs patrons britanniques et ce n'est peut-être — soit dit en passant — pas le moindre succès remporté par la politique italienne que d'avoir démontré l'impuissance de l'Angleterre.

Mais, il ne faut pas oublier que les Grecs ne sont qu'un élément secondaire dans l'équilibre balkanique. Le facteur principal, le grand rival de l'Italie, c'est l'Etat yougoslave. Tôt ou tard, cette rivalité devra se neutraliser par une alliance d'ajournement de convoitises dans le genre de l'ancienne Triplice, ou elle aboutira à un choc. Nulle part le coup italien n'a été plus vivement ressenti qu'à Belgrade. Le gouvernement serbe s'est tenu coi parce que le pays est affaibli encore par les lessures de guerre et par les dissensions intestines. Mais, si les Italiens sont sages, ils comprendront que cette neutralité a des limites et que la lutte nationale pourrait devenir dans certaines circonstances, en Yougoslavie, la meilleure diversion aux tendances séparatistes des Croates et des Slovènes.

C'est pourquoi il faut espérer que M. Mussolini ne poussera pas à l'extrême limite l'épreuve de la patience des Yougoslaves dans l'affaire de Fiume. Cette malheureuse question semblait avoir été réglée par l'accord de Rapallo. Certes, cet accord ne vaut pas grand'chose. Mais il avait au moins cet avantage d'exister et d'assurer une trêve. Or, M. Mussolini n'a même pas voulu en faire l'expérience.

On affirme qu'à Belgrade et à Rome, on envisage la solution de cette question avec beaucoup de calme et le plus parfait optimisme. Tant mieux! Nous voulons bien croire que pour le moment personne ne désire la guerre. Nous craignons seulement qu'on ne laisse s'envenimer une de ces plaies secrètes auxquelles il suffit d'un rien pour provoquer une crise générale. Et c'est pour cela que j'ai lu avec beaucoup plus d'intérêt, je l'avoue, les dépêches de Rome et de Belgrade que les récits de la rencontre Poincaré-Baldwin. J'espère néanmoins, dans un de mes prochains articles, pouvoir vous en dire quelque chose. M. P.

Lettre de Berne

(De notre corresp.)

Quelque peine que les amateurs de sensations nouvelles aient prise pour grossir l'importance de l'incident de Lugano, l'affaire se termine le plus pacifiquement du monde. Le bouillant Mussolini s'est déclaré satisfait. Que veut-on de plus ? Il ne faut pas être plus royaliste que le roi (au fait, que devient, depuis quelques mois, le roi légitime, le roi nominal? On n'en parle plus si ce n'est pour annoncer la maladie ou les fiançailles de ses filles. C'est un monarque plein de tact, qui sait se laisser oublier au bon moment. En ces temps agités où les couronnes se montrent instables, il est bon de ne pas s'exposer aux orages. Pour rester roi, restons cachés.)

Du côté de Lœrrach, les choses ne s'aggravent pas. Nos tambours n'auront point à battre gaiement pour couvrir la frontière.

Et le conflit qu'on avait essayé d'allumer entre les cheminots et la direction des C. F. F. fait long feu.

Il y a beaucoup plus, dans le personnel de la roue ailée, de gens raisonnables et sages que ne le souhaiteraient les professionnels de l'agitation (lesquels, on l'a vu récemment, ne sont souvent même pas membres de la corporation qu'ils prétendent représenter).

C'est donc dans une atmosphère relativement calme que s'ouvre une session dont rien ne fait prévoir qu'elle sera fort agitée.

Les seuls objets à l'ordre du jour qui puissent provoquer des débats un peu animés sont aux Etats, l'assimilation des étrangers, au National, l'électrification des C. F. F., les rapports de gestion des quatre départements restés en panne lors de la session de juin (militaire, économie publique, justice et police et chemins de fer) et surtout la loi sur la chasse, où il est fort probable que l'article 20 sera remis en discussion.

Après cela, il faut toujours s'attendre à l'imprévu et il y a assez d'événements par le monde pour donner prétexte à des interpellations dans notre petit parlement.

Enfin, le National aura sans doute à parler, à propos de la loi sur les communications postales, de la suppression des distributions postales du dimanche. Le Conseil fédéral, nous l'exposions récemment ici, a rédigé un rapport sur cette question, à la suite du postulat Dardel-Enderli, et il conclut en faveur de la suppression complète. Mais bien qu'un des deux promoteurs de cette mesure soit un Romand, la Suisse romande presque unanime refuse énergiquement de se soumettre à cette nouvelle prétention de l'administration fédérale, qu'on trouve qui vraiment en prend trop à son aise. Il y aura donc là une énergique résistance. Energique mais sans doute inutile, car presque toute la Suisse allemande, docile et disciplinée comme à l'accoutumée, a déjà depuis des mois accepté la suppression à titre provisoire, sans se dissimuler que ce provisoire serait définitif.

Quel plaisir de gouverner si l'on n'avait que des sujets aussi soumis! Déjà la « Gazette de Thurgovie » lance des brocards aux Romands jamais contents qui se croient perdus parce qu'ils n'auront pas leur courrier le dimanche. Cela donne une idée de la physionomie que prendront les débats. L'administration trouvera de chauds défenseurs. Mais nous avons tout lieu de croire que ses adversaires ne seront pas moins énergiques. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur cette question, de sorte que pour l'instant il nous suffira de dire que le souci est assurément louable de vouloir au plus tôt équilibrer le budget des régies, mais que cela ne doit pas empêcher de songer aux intérêts du public en général.

Avec l'ardente ténacité qui le caractérise, M. Haab — qu'un de nos confrères accusait de se laisser mener par ses bureaux, ce qui était le bien mal connaître — travaille à combler au plus tôt les déficits des postes et ceux des chemins de fer. Il prétend que c'est là ce qui presse le plus et que les réductions de tarifs et améliorations des services ne peuvent pas intervenir tant que fait défaut une solide base financière. Cette politique est combattue par tous ceux qui trouvent que le plus urgent, en cette époque de crise, est de faciliter les communications pour que la reprise de la vie économique ne soit pas entravée.

Ces deux thèses trouveront, il n'en faut pas douter, de chaleureux avocats.

Il convient de signaler que l'on étudie, au cas où la suppression du service de distribution serait adoptée, la possibilité d'établir le samedi une distribution dans la soirée, pour que les lettres et journaux consignés le samedi matin puissent arriver le jour même à leurs destinataires. On se base pour cela sur le fait que les bureaux étant fermés le samedi après midi, les envois s'effectuent presque tous dans la matinée. La distribution du samedi soir comprendrait ainsi presque tous les envois qui eussent composé celle du dimanche matin. Ce serait une solution assez ingénieuse, sur laquelle il se pourrait que l'entente finît par se faire.

Demain matin, le Conseil fédéral va s'assembler pour parler en particulier du budget pour 1924. D'après des renseignements de source sûre, le déficit prévu pourrait être ramené à une cinquantaine de millions, alors que pour cette année il était encore de plus de quatre-vingts millions. Cette amélioration, on le devine, est essentiellement due à l'augmentation des droits de douane, mais on espère arriver en outre à de nouvelles économies. Espérons en chœur. R. E.

Les sports

Football. — Voici les résultats des matches de série A qui, malgré la pluie et le mauvais temps d'hier, se sont disputés :

Servette bat Cantonal, 5 à 0; Etoile Carouge bat Montreux, 1 à 0; Old Boys bat Bienne, 2 à 1; Nordstern bat Lucerne, 4 à 0; Brühl bat Lugano, 2 à 0; Young Fellows bat Veltheim, 3 à 2; Blue Stars bat Grasshoppers, 3 à 1; St-Gall bat Zurich, 2 à 1.

Le match joué hier à Colombier s'est disputé dans une véritable mare de boue, gênant considérablement les joueurs. L'arbitre aurait dû, semble-t-il, interrompre une partie jouée dans de telles conditions. Espérons que le temps sera plus propice, dimanche prochain, pour la rencontre Cantonal I - Urania Genève I.

Cyclisme. — La course cycliste Zurich-La Chaux-de-Fonds, 200 km., disputée dans des conditions atmosphériques déplorables, a été gagnée par Notter, de Nieder-Rohrdorf, en 7 h. 21 min.; 2. Ch. Guyot, La Chaux-de-Fonds, 7 h. 46 min; 3. Arth. Guyot, La Chaux-de-Fonds, 7 h. 55 min. Le premier amateur est Eichenberger, de Graenichen. Sur 64 coureurs qui partirent, 25 seulement terminèrent la course.

La coupe Gordon-Bennett

Deux ballons foudroyés
Trois morts et un blessé

BRUXELLES, 23. — Le départ de la grande épreuve internationale de la coupe Gordon-Bennet a été donné dimanche en présence d'une foule considérable. Parmi les nombreuses personnalités présentes on remarquait MM. Theunys, Forthomme, le comte de la Vaulx et les dirigeants de l'Aéroclub de Belgique.

Le temps, au début de l'après-midi, était couvert. Le vent était en direction N.-E. Les pilotes italiens ont déclaré forfait. Les concurrents ont pris le départ à partir de 16 heures.

BRUXELLES, 23. — Le bruit a couru dimanche soir à Bruxelles qu'un ballon suisse aurait eu un accident dans les environs de Beverloo.

Selon les renseignements parvenus ici dans la soirée, les ballons participant à la Coupe Gordon-Bennett ont passé à l'Est de Malines entre 18 et 19 heures, volant très bas dans la direction de la Hollande.

Le bruit courait encore à Bruxelles qu'un ballon espagnol (on parlait du n° 8) aurait pris feu au cours d'un orage aux environs de Heyst op den Berg. Un des pilotes aurait été tué ; l'autre blessé.

BRUXELLES, 23 (Havas). — Le ballon dont on signalait la chute près de Beverloo serait le « Genève ». Il aurait pris feu au cours de l'orage et serait tombé sur la route entre Molle et Meerhout, province d'Anvers. Ses deux occupants, lieutenant von Grunigen et M. Werren, remplaçant M. Burki, comme aide-pilote, seraient tués.

Le « Genève » était parti treizième.

BRUXELLES, 23 (Havas). — Selon des renseignements parvenus dans la soirée, c'est vers 19 h. 20 que le ballon espagnol « Polar », piloté par M. Gomez et M. Penaranda, a pris feu au cours d'un orage ; le ballon est tombé à Heyst op den Berg, aux environs de Malines. M. Penaranda serait tué et M. Gomez blessé.

Le « Polar » était parti dixième.

NOUVELLES DIVERSES

Prise en écharpe. — Une automobile venant de Tilbourg (Hollande), contenant 5 personnes, venait de s'engager sur le passage à niveau d'Anvers-d'Am, dont la barrière était ouverte du côté de Merten, tandis qu'elle était fermée de l'autre côté.

Le chauffeur voulut arrêter son véhicule, mais il était trop tard. Un train de marchandises, qui arrivait à ce moment, prit l'automobile en écharpe, et la traîna sur une distance de 400 mètres.

L'automobile a été complètement détruite. L'un des occupants fut tué sur le coup; un deuxième est mort à l'hôpital; un troisième a une jambe brisée, et les deux autres, dont le chauffeur, sont indemnes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Le séparatisme rhénan

DUSSELDORF, 24 (Havas). — Les séparatistes rhénans ont organisé hier à Munich une manifestation revanche qui s'est déroulée dans le plus grand calme et sans incident, pour protester contre les événements qui se sont produits le 25 août dernier au cours d'une manifestation importante.

Le nombre des personnes qui ont pris part au cortège était de plusieurs milliers. La police avait pris toutes les mesures d'ordre nécessaires.

Ballons mis à mal

BRUXELLES, 24 (Havas). — Les renseignements parvenus dans les milieux autorisés confirment les accidents survenus aux ballons « Polar » et « Genève ».

Cours du 24 septembre 1923, à 8 h. ½, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	33.50	33 80
	Londres	25.55	25.60
	Milan	25.25	25.55
	Bruxelles	28.40	28.70
	New-York	5.59	5.64
	Berlin le million	—.—	—.20
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Vienne	—.006	—.009
	Amsterdam	220.25	221.25
	Madrid	77.—	78.—
	Stockholm	148.25	149.25
	Copenhague	101.25	102.25
Toutes opérations de banque aux	Christiania	90.25	91.25
	Prague	16.85	17.05
	Bucarest	—.—	—.—
	Varsovie	—.001	—.003

meilleures conditions

ABONNEMENTS MILITAIRES

La Feuille d'Avis de Neuchâtel *sera adressée à tout militaire pendant le cours de répétition au prix de*

70 centimes

S'adresser immédiatement au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1, Neuchâtel. Verser le montant au compte de chèques IV 178 ou en timbres-poste.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre réduit à zéro	Eau tomb.	Vent dominant Dir.	Force	Etat du ciel
22	14.4	10.0	19.2	718.9	1.1	S.-O.	faible	brum.
23	12 0	8.6	1..0	716 3	32.4	var.	moyen	couv.

23 Forte pluie intermittente tout le jour avec fort vent par moments. Soleil entre 10 et 11 h.

24. 7 h. ½: Temp.: 10.4. Vent: O. Ciel: clair

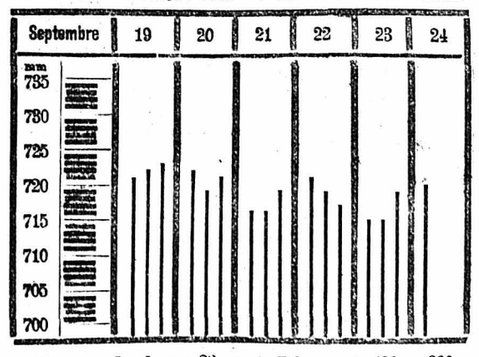

Niveau du lac : 23 sept. (7 heures) 429 m. 390
24 » » » 429 m. 430
Température du lac : 24 sept. . 19 degrés.